

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 15/10/2025 - 15933 - 2021 B 00578 - 894 328 483 - A.J.N

25515933

Certifié
conforme d'original
par le Greffier

REÇU LE

14 OCT. 2025

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

A.J.N

5 RUE DU CARRE

77290 COMPANS

LIASSE FISCALE 31/12/2024 IS / RS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignation de l'entreprise <u>A.J.N</u>										Néant ☐ *																																																																																																												
Adresse de l'entreprise <u>5 RUE DU CARRE 77290 COMPANS</u>																																																																																																																						
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>9</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>4</td><td>8</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>										8	9	4	3	2	8	4	8	3	0	0	0	1	7																																																																																													
8	9	4	3	2	8	4	8	3	0	0	0	1	7																																																																																																									
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>				Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																														
Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>																																																																																																																						
ACTIF																																																																																																																						
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Brut 1</th><th>Amortissements-Provisions 2</th><th>Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td>010</td><td>45 000</td><td>012</td><td>45 000</td></tr><tr><td colspan="2">Fonds commercial *</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>29 331</td><td>030</td><td>16 173</td><td>13 157</td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>500</td><td>042</td><td></td><td>500</td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>74 831</td><td>048</td><td>16 173</td><td>58 657</td></tr><tr><td rowspan="9">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td></tr><tr><td>Marchandises *</td><td>060</td><td>39 800</td><td>062</td><td></td><td>39 800</td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td>2 394</td><td>070</td><td></td><td>2 394</td></tr><tr><td colspan="2">Autres * (3)</td><td>072</td><td></td><td>074</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td>12 623</td><td>086</td><td></td><td>12 623</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td>628</td><td>094</td><td></td><td>628</td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>55 445</td><td>098</td><td></td><td>55 445</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>130 276</td><td>112</td><td>16 173</td><td>114 102</td></tr></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	45 000	012	45 000	Fonds commercial *					Autres *		014		016		Immobilisations corporelles *	028	29 331	030	16 173	13 157	Immobilisations financières * (1)	040	500	042		500	Total I (5)		044	74 831	048	16 173	58 657	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		Marchandises *	060	39 800	062		39 800	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	2 394	070		2 394	Autres * (3)		072		074		Valeurs mobilières de placement		080		082		Disponibilités		084	12 623	086		12 623	Charges constatées d'avance *		092	628	094		628	Total II		096	55 445	098		55 445	Total général (I + II)		110	130 276	112	16 173	114 102
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	45 000	012	45 000																																																																																																																	
	Fonds commercial *																																																																																																																					
	Autres *		014		016																																																																																																																	
	Immobilisations corporelles *	028	29 331	030	16 173	13 157																																																																																																																
	Immobilisations financières * (1)	040	500	042		500																																																																																																																
Total I (5)		044	74 831	048	16 173	58 657																																																																																																																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																																	
		Marchandises *	060	39 800	062		39 800																																																																																																															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																																	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	2 394	070		2 394																																																																																																															
		Autres * (3)		072		074																																																																																																																
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																																	
	Disponibilités		084	12 623	086		12 623																																																																																																															
	Charges constatées d'avance *		092	628	094		628																																																																																																															
	Total II		096	55 445	098		55 445																																																																																																															
Total général (I + II)		110	130 276	112	16 173	114 102																																																																																																																
PASSIF																																																																																																																						
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>1 000</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td>100</td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td>10 391</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>28 609</td></tr><tr><td>Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td>142</td><td>40 100</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td></tr><tr><td rowspan="8">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td>25 170</td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td>18 468</td></tr><tr><td>Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)</td><td>169</td><td>3 934</td></tr><tr><td>Comptes courants d'associés</td><td>173</td><td>13 162</td></tr><tr><td>Autres dettes</td><td>175</td><td></td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td>74 003</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>114 102</td></tr></table>														Exercice N 1	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	Écarts de réévaluation	124		Réserve légale	126	100	Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		Report à nouveau	134	10 391	Résultat de l'exercice	136	28 609	Subventions d'investissement	137		Provisions réglementées	140		Total I		142	40 100	Provisions pour risques et charges		Total II	154	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	25 170	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166	18 468	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	3 934	Comptes courants d'associés	173	13 162	Autres dettes	175		Produits constatés d'avance	174		Total III		176	74 003	Total général (I + II + III)		180	114 102																																				
		Exercice N 1	NET																																																																																																																			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000																																																																																																																			
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																				
	Réserve légale	126	100																																																																																																																			
	Réserves réglementées *	130																																																																																																																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131																																																																																																																			
	Report à nouveau	134	10 391																																																																																																																			
	Résultat de l'exercice	136	28 609																																																																																																																			
	Subventions d'investissement	137																																																																																																																				
	Provisions réglementées	140																																																																																																																				
	Total I		142	40 100																																																																																																																		
Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																																																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	25 170																																																																																																																			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	18 468																																																																																																																			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	3 934																																																																																																																			
	Comptes courants d'associés	173	13 162																																																																																																																			
	Autres dettes	175																																																																																																																				
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																				
	Total III		176	74 003																																																																																																																		
Total général (I + II + III)		180	114 102																																																																																																																			
<table><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>9 639</td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></table>												RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	9 639	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	9 639																																																																																																														
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																															

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **A. J. N**Néant ☐**A – RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice clos le
31/12/2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	275 841	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	44 599	
		Services *			217		218	12 584	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230	1	
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	333 025		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	196 048	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	4 900	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	23 438	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	30 885	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	1 701		244	2 166
	Rémunérations du personnel *						250	33 223	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	2 058	
	Dotations aux amortissements *						254	5 303	
			dont amortissement du fonds de commerces				255		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	21
			{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
		Total des charges d'exploitation (II)				264	298 042		

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	34 984
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294	508	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	}	300	696	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VI)					306	5 171	

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	28 609
--	--	--	--	--	--	--	-----	--------

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

28 609

314

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318					
	Provisions non déductibles *	322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	5 171				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	696
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998					
Dédutions	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342
				JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		France Ruralités Revitalisation (art. 44 quindécies A)	181		
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et exemptions (autre mer)	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. quaterdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. quaterdecies)	993		
	Grâce due au report en arrière du déficit				346		350
	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis A)	655		Dédution exceptionnelle (Art 39 bis A)	643		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis B)	645		Dédution exceptionnelle (Art 39 bis C)	647		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis D)	648		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 bis E)	641		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis F)	990		Dédution exceptionnelle (Art 39 bis G)	649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						
	Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	34 476	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables *					360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						
	Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	34 476	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFiP N°2033-B-SD 2025

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A. J. N

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	45 000	402		404		406	45 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	15 000	442	9 639	444		446	24 639				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	4 692	472		474		476	4 692				
Immobilisations financières		480	500	482		484		486	500				
TOTAL		490	65 192	492	9 639	494		496	74 831				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	8 592	532	3 988	534		536	12 580		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	2 279	562	1 314	564		566	3 593		
TOTAL		570	10 871	572	5 303	574		576	16 173		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobili- sations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % ①		579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : A . J . N					Néant ☐ *				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
	Dotations			Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres immobilisations incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765						
TOTAL	770		775						
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
7									
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD									780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis						
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter						
Déficits imputés			983						
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			960						
Total des déficits restant à reporter			970						
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives									381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin									325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *									380
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS									326
N° du centre de gestion agréé									388
Montant de la TVA collectée									374
									35 300
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378
									24 604
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: A. J. N.										Néant ☐			
Exercice ouvert le: 01/01/2024 et clos le: 31/12/2024										Données en nombre de mois		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS													
Effectif moyen du personnel * :										376	2,00		
Dont apprentis										657			
Dont handicapés										651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE													
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108	333 024		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105			
TOTAL 1										106	333 024		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115	1		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143			
Subventions d'exploitation reçues										113			
Variation positive des stocks										111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153			
TOTAL 2										144	1		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾													
Achats										121	227 694		
Variation négative des stocks										145	4 900		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125	15 101		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148	21		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150			
TOTAL 3										152	247 716		
IV - Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										137	85 309		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117	85 309		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022	333 024		
Effectifs au sens de la CVAE *										023	2,00		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026			
Période de référence										024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 4		
Date de cessation											/ /		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.													

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122024

SIREN

8 9 4 3 2 8 4 8 3

Dénomination de l'entreprise

A. J. N

Adresse (voie)

5 RUE DU CARRE

Code postal

77290

Ville

COMPANS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille AGOUZOUL Prénom(s) KhadijaNom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50Naissance: Date 10/04/1978 N° Département 99 Commune Anezi (Maroc) Pays Adresse : N° 5 Voie rue de CarréCode Postal 77290 Commune COMPANS Pays FRANCETitre (2) M Nom de famille JNANI Prénom(s) LAHOUCINENom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50Naissance: Date 12/09/1985 N° Département 99 Commune AGADIR - MAROC Pays Adresse : N° 5 Voie 5 RUE DU CARRECode Postal 77290 Commune COMPANS Pays France

SAGE Experts-comptables janvier 2025

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31/12/2024

SIREN

8 9 4 3 2 8 4 8 3

Dénomination de l'entreprise

A. J. N.

Adresse (voie)

5 RUE DU CARRE

Code postal

77290

Ville

COMPANS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2024 ou exercice

Désignation de l'entreprise A. J. N

du

Adresse 5 RUE DU CARRE 77290 COMPANS

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2024 . . . (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice . 2024 . . 10	34 476
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	25 763

Nom et qualité du signataire LAHOUCINE JNANI
Gérant

À COMPANS, le 08082025
Signature,

N° 2065-SD
2025Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au forage, art. 208-4 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
A. J. N. 5 RUE DU CARRE 77290 COMPANS					
SIRET 8 9 4 3 2 8 4 8 3 0 0 0 1 7				Mél : sarlajn77@gmail.com	
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées ALIMENTATION GENERALE				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal				Déficit	
Bénéfice imposable à 15 % 34 476				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable				Nom et adresse du conseil	
Conseils Associés Franciliens 11 C Avenue Charles de Gaulle 94470 BOISSY-SAINT-LEGER CGA/OMGA				Tél: 0183647265	
Viseur conventionné				Identité du déclarant	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : 08082025 Lieu : COMPANS	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire JNANI LAHOUCINE	
Examen de conformité fiscale (ECF)				Signature :	
Prestataire :					

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2025		Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit					2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1		2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services		Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
							imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total								

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total	

A.J.N
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 Euros
Siège : 5, Rue Carré
77290 Compans
RCS Meaux: 894 328 483 APE 4711C

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an Deux Mille Vingt Cinq,

Le Vendredi 27 Juin

A 18h00,

Les associés de A.J.N, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros divisé en 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation de Monsieur JNANI Lahoucine gérant.

Les associées :

<i>Monsieur JNANI Lahoucine</i>	<i>associée qui possède</i>	<i>50 Parts</i>
<i>Madame AGOUZOUL Khadija</i>	<i>associée qui possède</i>	<i>50 Parts</i>

Totalité des Parts: 100 Parts.

Seuls les associées de la Société représentant la totalité des parts sociales émises par la Société sont présents.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur JNANI Lahoucine, associé gérant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2024** et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement des fonctions du gérant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 Décembre 2024**,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31 Décembre 2024** tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.*

*Elle approuve les bénéfices qui s'élèvent à un montant global de **+ 28 609 Euros** .*

*En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 Décembre 2024**.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

*L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de **+ 28 609 Euros** de l'exercice de la manière suivante :*

Bénéfice de l'exercice + 28 609 Euros

Affectation Réserve légale 00 Euros

report à nouveaux antérieur + 10 391 Euros

Dividendes distribués + 30 000 Euros

Solde en report à nouveaux + 9 000 Euros

En compte Bénéfice distribuable pour 30 000 Euros et le solde en report à nouveau soit + 9 000 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle les fonctions de gérant

de Monsieur JNANI Lahoucine pour une durée 1 Année.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

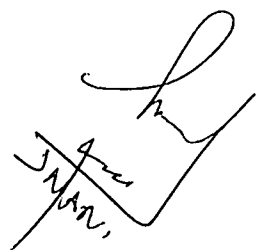
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

Fait à Compans, le 27 Juin 2025.

Monsieur JNANI Lahoucine



Madame AGOUZOUL Khadija

